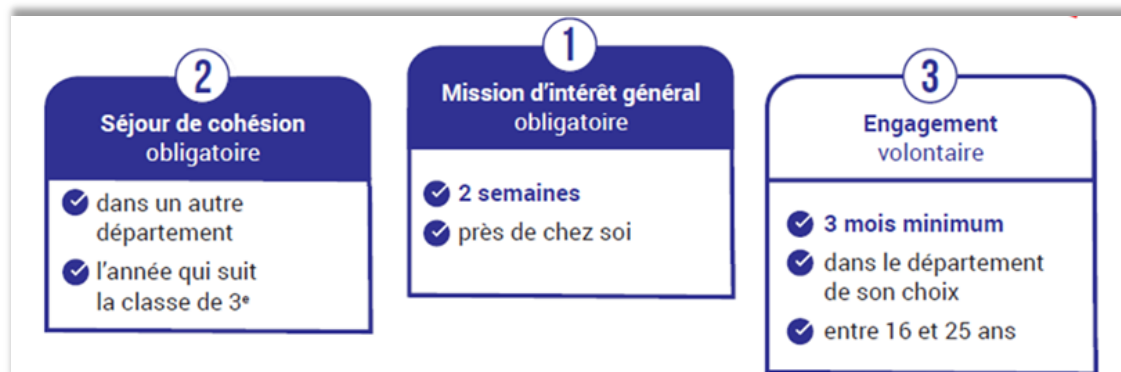




En 2020–2021, de jeunes volontaires de la Vienne effectueront leur Service National Universel



LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Votre structure peut proposer à 1 ou plusieurs de ces jeunes une **mission d'intérêt général**.

Ces missions sont entièrement bénévoles.

Les jeunes réalisant leur SNU peuvent rejoindre vos structures pour participer aux **activités poursuivant des objectifs d'intérêt général**, seul.e.s ou en équipe, dès cet été ou pendant l'année scolaire.



En raison de l'épidémie de COVID-19, les modalités d'exécution du service national universel en 2020 vont être amenées à évoluer pour permettre à chaque jeune de s'engager au service de la collectivité, notamment en vue de la sortie de crise.



Quels domaines ?

Solidarité, santé, éducation, culture, sport, environnement et développement durable, citoyenneté, etc.



Où ?

Associations, corps en uniforme (pompiers, gendarmes, etc.), collectivités territoriales, services publics.



Quand ?

Tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou 2 semaines hors temps scolaire.



Des exemples ?

Participation à l'animation dans une structure pour personnes âgées, contribution à un chantier de restauration du patrimoine, à l'organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

Pour en savoir plus, contactez la Direction départementale de la Cohésion sociale :

Missions d'intérêt général :

Lucie VANHOUTTE : ddcs-service-civique@vienne.gouv.fr

Education nationale : Jacques Brouleau : jacques.brouleau@ac-poitiers.fr

Chefs de projet SNU :

DDCS : Arthur Drouaud : arthur.drouaud@vienne.gouv.fr